



Service  
de l'Information  
Aéronautique

D S N A



Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97  
e-mail : [sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr)  
Internet : [www.sia.aviation-civile.gouv.fr](http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr)

**SUP AIP AIRAC**  
**007/17**

Date de publication : 19 JAN

**Objet** : Création des postes de stationnement B01, B02, B12, B21 et B22 et fermeture des postes C08, C8A, C8B, C06, C04 et C02 sur AD Paris Orly LFPO

**Validité** : Du 02 mars au 21 juin 2017

Préambule :

La nouvelle salle d'embarquement "Jetée Est" dans le prolongement du satellite Est d'Orly Sud comporte cinq nouveaux postes de stationnement : B01, B02, B12, B21 et B22.

La mise en place d'une nouvelle infrastructure bagage au front du Terminal Sud engendrera la fermeture de six postes de stationnement C08, C8A, C8B, C06, C04 et C02.

Ce SUP AIP est composé de **3 phases successives** décrites ci-dessous. Elles impactent la carte AD 2 LFPO APDC 01 dont les modifications sont présentées en ANNEXES 1, 2 et 3.

Dates et heures d'activité :

Du 02/03/2017 à 05h00 UTC au 21/06/2017 à 21h59 UTC

A l'issue de la mise en service de ces modifications, une mise à jour permanente de l'AIP sera demandée pour une mise en vigueur le 22 juin 2017 (cycle 07/17).

PHASE 1 :

Mise en service de cinq postes de stationnement : B01 et sa composante B12 ; B02 et ses composantes B21 et B22. B01 et B02 sont des postes avions de capacité gros porteurs ; B12, B21 et B22 sont des postes avions de capacité moyens porteurs.

Ces cinq postes de stationnement B01, B12, B02, B21 et B22 sont en configuration nose in et accessibles par le TWY W2.

La date et l'heure d'activation de la PHASE 1 seront annoncées par NOTAM.

Comme indiqué dans l'ANNEXE 1.

PHASE 2 :

Les cinq postes de stationnement B01, B12, B02, B21 et B22 ont été mis en service durant la PHASE 1 et restent ouverts dans les mêmes conditions.

Fermeture des postes de stationnement C08, C8A, C8B, C06, C04 et C02.

La date et l'heure d'activation de la PHASE 2 seront annoncées par NOTAM.

Comme indiqué dans l'ANNEXE 2.

PHASE 3 :

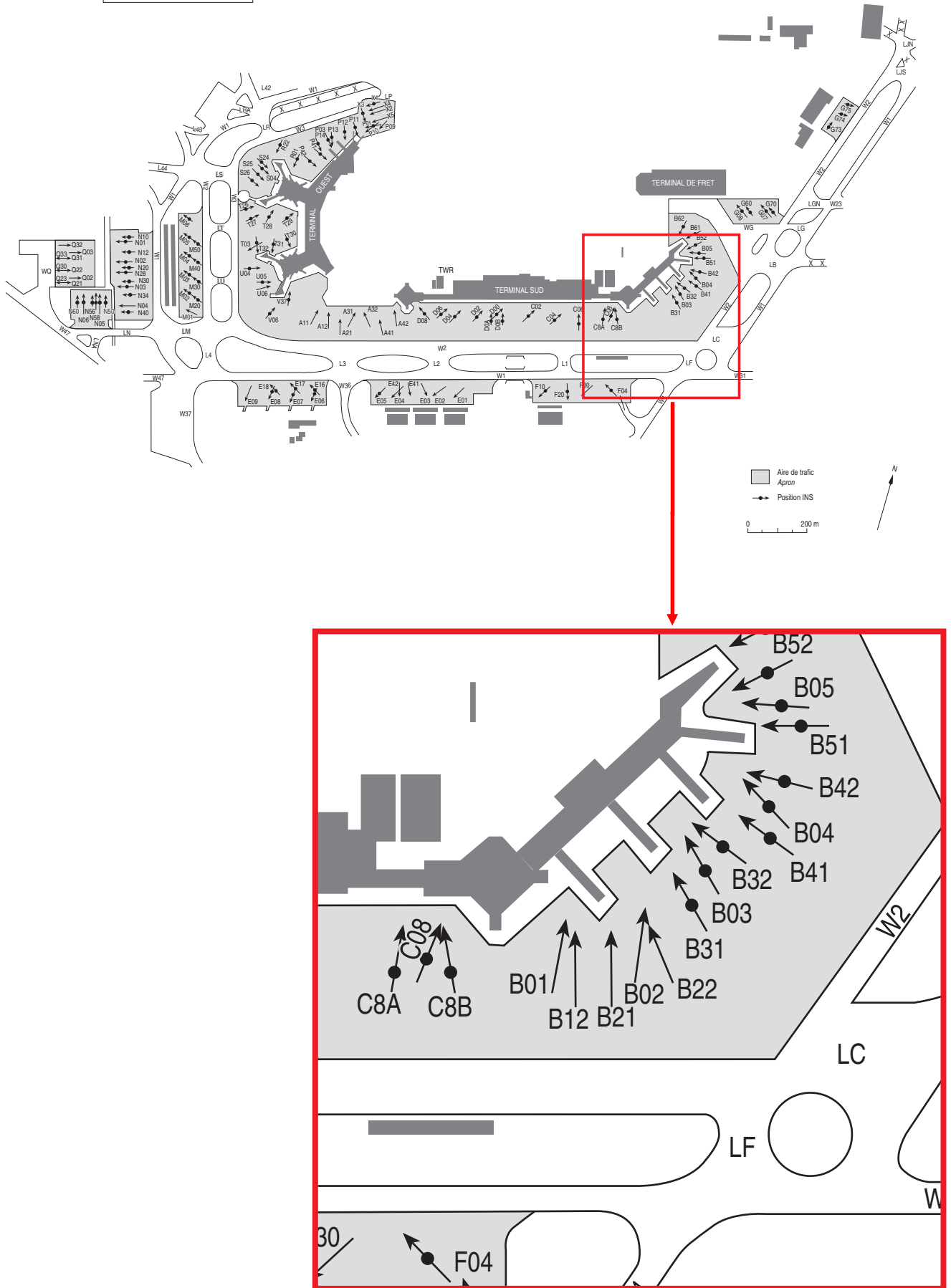
Configuration finale, cette information sera reprise dans l'AIP FRANCE au cycle 07/17 en vigueur le 22 juin 2017.

Comme indiqué dans l'ANNEXE 3.

PAGE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE

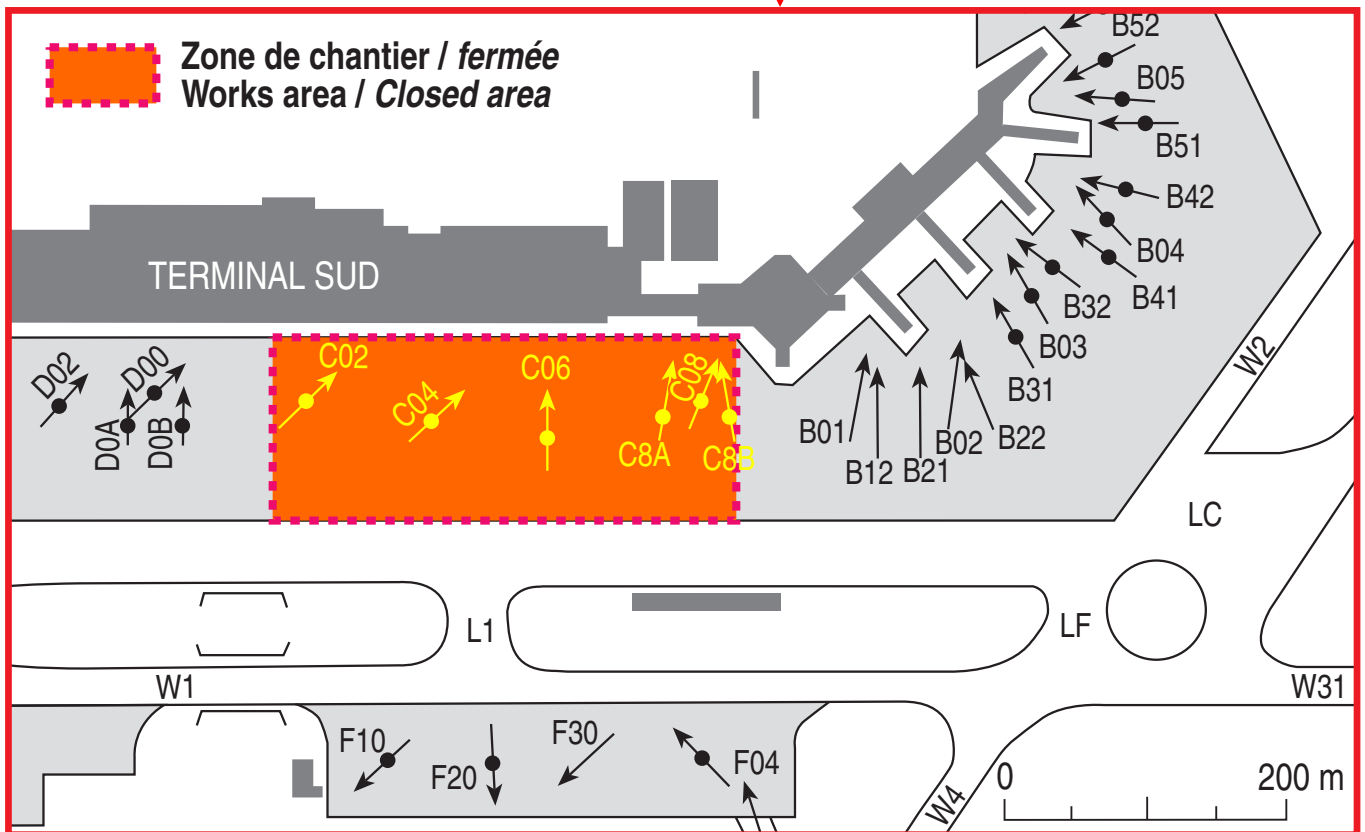
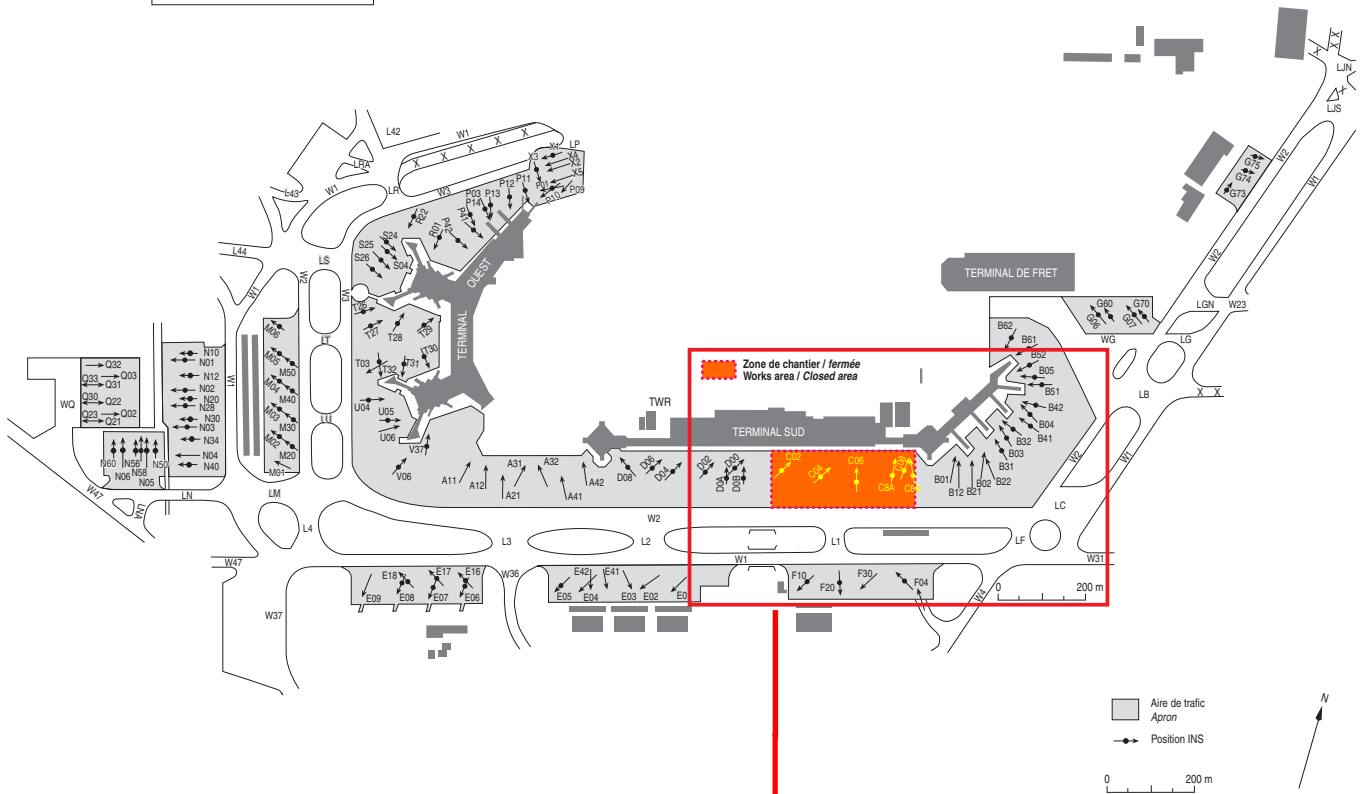
ANNEXE / APPENDIX 1 : PHASE 1  
Paris Orly LFPO – Création des postes de stationnement / Creation of Stands B01, B12, B02, B21, B22

INS  
POSTES DE STATIONNEMENT / Parking stands  
Voir / See AIP AD2 LFPO.8



ANNEXE / APPENDIX 2 : PHASE 2  
 Paris Orly LFPO - Fermeture des postes / Closure of Stands C08, C8A, C8B, C06, C04, C02

INS  
 POSTES DE STATIONNEMENT / Parking stands  
 Voir / See AIP AD2 LFPO.8



ANNEXE / APPENDIX 3 : PHASE 3  
Paris Orly LFPO – Configuration finale / final configuration

INS  
POSTES DE STATIONNEMENT / Parking stands  
Voir / See AIP AD2 LFPO.8

